

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS 2019

Les priorités des Centres Régionaux d'Intégration en vue des élections fédérales, régionales et communautaires

En Europe, comme en Amérique, des partis politiques d'extrême droite, rappelons-le en cette période électorale, ont été démocratiquement élus. Les conséquences sur la société et sur les droits des humains sont rapides et brutales.

Plus que jamais, notre travail en tant que Centre Régional est de placer la priorité sur la lutte contre le racisme ; l'information et la sensibilisation de la société d'accueil ; la formation renforcée de tous les agents des services publics ; le soutien accru des opérateurs ainsi que la rencontre des droits fondamentaux pour toutes les personnes immigrées, qu'elles soient reconnues réfugiées ou non, qui se trouvent sur notre territoire. L'insertion sociale individuelle, comme le parcours d'intégration, ne peut, à elle seule, suffire si l'on souhaite rendre notre société réellement inclusive et interculturelle.

Alors que les élections approchent à grand pas, les Centres Régionaux d'Intégration des personnes étrangères (CRI) de Wallonie attirent donc l'attention sur une série d'enjeux majeurs en lien avec l'inclusion et l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère dans leur Mémorandum. Ils s'appuient pour cela sur leur expertise d'acteurs de première ligne directement en contact avec les personnes étrangères et d'origine étrangère, que de deuxième ligne chargés de l'accompagnement des opérateurs publics et associatifs et plus largement de la formation et la sensibilisation de l'ensemble de la société d'accueil.

Les constats et recommandations des CRI rassemblés dans ce Mémorandum, se déclinent en quinze chapitres : interculturalité et vivre ensemble ; éducation, enseignement et formation ; protection de la santé et aide sociale et médicale ; revenu digne et emploi ; logement ; dimensions transversales ; politique globale d'intégration à l'échelon régional ; représentation du secteur ; parcours d'intégration émancipateur ; missions des Initiatives Locales d'Intégration ; missions des Centres Régionaux d'Intégration ; réforme des aides à l'emploi ; simplification administrative et de contrôle ; financement du secteur ; autonomie associative.

Les CRI pensent, avant tout, que l'ensemble des propositions et recommandations présentées dans ce texte pourraient définir un cadre de collaboration de l'action politique, publique et associative pour la nouvelle législature.

LE TEXTE DU MÉMORANDUM EST DISPONIBLE EN VERSION ÉLECTRONIQUE SUR
LE SITEWEB DU DISCRI : WWW.DISCRI.BE OU DIRECTEMENT AUPRÈS
DES HUIT CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION DE WALLONIE

